

RELISTOR : nouvelle molécule

Relistor est un médicament injectable composé de bromure de méthylnaltrexone. Il est spécifiquement indiqué pour traiter la constipation liée aux opioïdes chez les patients présentant une pathologie à un stade avancé et relevant de soins palliatifs. Il s'emploie en seconde intention après avoir vérifié que la réponse aux laxatifs habituels a été insuffisante. Relistor se prescrit en plus du traitement laxatif habituel et de mesures hygiéno-diététiques. Il s'injecte en sous-cutané à la dose de 8 mg (0,4 ml) chez un patient pesant entre 38 et 61 kg et à la dose de 12 mg (0,6 ml) lorsque le poids est compris entre 62 et 114 kg. Relistor s'administre un jour sur deux. Le transit peut reprendre dans l'heure suivant l'injection.

Wyeth, boîte de 7 flacons de 0,6 ml + 7 seringues de 1 ml à aiguilles + 14 tampons alcoolisés, liste I, remb. SS à 65 %, 187,29 euros, AMM : 387 367.4.

Journal officiel du 19 mai 2009

UBIT : nouvelle spécialité

Ubit est un médicament à usage diagnostique. Il renferme de l'urée marquée au carbone 13 et se présente en comprimé dosé à 100 mg. Il permet de diagnostiquer *in vivo* l'infection gastroduodénale à *Helicobacter pylori* chez les patients âgés de 18 ans et plus. L'examen se passe dans un laboratoire d'analyses équipé du matériel nécessaire à la mesure du carbone 13 dans l'air expiré. Le patient doit être à jeun depuis au moins 8 heures. Après un premier prélèvement d'air expiré, le patient avale le comprimé et reste au repos pendant 20 minutes avant le second prélèvement d'air expiré. Seuls les patients porteurs d'*Helicobacter pylori* produisent une uréase capable de transformer l'urée marquée en bicarbonates puis en dioxyde de carbone marqué à son tour au carbone 13.

Otsuka, boîte de 1 comprimé, liste I, remb. SS à 65 %, 31,65 €, AMM : 372 223.1.

ÉPITOMAX : indication remboursée

Les gélules Epitomax dosées à 25 mg et à 50 mg de topiramate et les comprimés pelliculés Epitomax 50 mg sont dorénavant remboursés à 65 % quand ils sont prescrits dans le traitement prophylactique de la crise migraineuse chez l'adulte.

Journal officiel du 9 juin 2009

METVIXIA : indication remboursée

La crème Metvixia à base d'aminolévulinate de méthyle est dorénavant remboursée à 65 % quand elle est prescrite dans le traitement des kératoses actiniques multiples (non hyperkératosiques et non pigmentées) du visage et du cuir chevelu, réparties sur une surface cutanée étendue, en échec des autres traitements.

Journal officiel du 9 juin 2009